

Chapô 2023 B 22

Trois ans après l'assassinat de Samuel Paty : la
démarche mortifère du Hamas et l'École comme rempart
à l'intégrisme et la barbarie

**« Hamas : terrorisme au service d'une visée
planétaire »**

par

Catherine Kintzler

Mezetulle, 13 octobre 2023

URL : <https://www.mezetulle.fr/hamas-terrorisme-au-service-dune-visee-planetaire/>

Pour se faire une idée de ce que vise le mouvement Hamas, il est utile de lire sa « Charte ». J'en ai trouvé deux versions sur le web. C'est édifiant.

La lecture de la **première version (1988)** se passe de commentaires. C'est un terrifiant morceau ampoulé de dévotion guerrière prônant l'exclusivité islamique planétaire. À lire sur le site du Sénat <https://www.senat.fr/rap/r08-630/r08-630-annexe2.pdf>

La seconde version (2017) s'efforce de gommer le caractère expressément agressif, antisémite, antimaçonnique, antilaïque (j'en passe, on n'en finirait pas d'énumérer les composantes de « la communauté de l'infidélité ») et mondial de la précédente. À lire sur le site de l'association France Israël <https://franceisrael.fr/wp-content/uploads/2018/12/Charte-Hamas-2017.pdf>

Faut-il prendre ces adoucissements pour argent comptant ? Il serait plus juste de parler de camouflages. Outre que la négation de l'État d'Israël y est maintenue, l'ambition planétaire y pointe le bout du nez. L'hésitation de la traduction en langue française de cette seconde version, s'agissant du mot « islam », entre la majuscule initiale (laquelle indique une aire d'influence - à glorifier et à étendre, bien sûr !) et la minuscule (qui désigne une religion) en dit long.

Quand on lit dès le préambule que « La Palestine est l'esprit de la Oummah [la communauté des Croyants] et sa Cause centrale ; c'est l'âme de l'humanité et sa conscience vivante. », on a compris. Et quand l'article 8, après avoir posé en principe que « L'Islam [cette fois la majuscule initiale est pertinente] offre un mode de vie complet [bonne caractérisation de l'intégrisme] et un ordre qui conviennent à toutes les époques et tous les lieux. », avance qu'un tel régime « protège les adeptes des autres croyances et religions qui peuvent pratiquer leur foi en toute sécurité », on en rirait presque, si ce n'était sanglant, cruel, dégradant et inhumain comme le monde entier a pu le voir le 7 octobre et les jours suivants - sans pouvoir cette fois détourner les yeux - lors de l'attaque contre Israël. Notons tout de même

que cette « protection » ne s'étend pas aux non-croyants ; il ne faut pas exagérer.

On lira aussi avec intérêt les articles 25 et 26 qui appellent à la « résistance » par tous les moyens, et toutes les méthodes.

Encore un petit détail dans cet aménagement édulcorant : il était peut-être un peu trop question de « la femme musulmane » dans la première version qui lui consacrait un chapitre entier, très détaillé. La seconde se contente de glorifier et de qualifier généralement « les femmes palestiniennes ».

Etc. : lecture non exhaustive.

NB - Au moment où j'écris ces lignes, on apprend l'attaque meurtrière au couteau dans un lycée d'Arras. Un professeur de lettres est tué, deux autres membres du personnel sont blessés dans un état grave. L'assaillant, actuellement en garde à vue, un Tchétchène d'une vingtaine d'années, vraisemblablement ancien élève de l'établissement, est fiché S. Il aurait crié « Allah Akbar » et aurait été à la recherche un professeur d'histoire-géographie. La similitude avec l'assassinat de Samuel Paty, dont on commémorera le 3e anniversaire dans trois jours, ne peut manquer de sauter aux yeux. Ajoutons que l'ancien chef du Hamas Khaled Meshaal a appelé les musulmans du monde à un « jour de djihad » ce vendredi 13 octobre <https://www.dailymail.co.uk/news/article-12621915/khaled-meshaal-amas-friday-13th-day-jihad.html>. Ça fait beaucoup de coïncidences.

On rappellera ici -la probité intellectuelle l'exige- que : « Le Hamas (pour : *harakat al-muqâwama al-'islâmiya* ; mouvement de résistance islamiste) a été créé en 1987 par le cheikh Ahmed Yassin, Abdel Aziz al-Rantissi et Mohammed Taha, tous trois issus de l'organisation islamique des Frères musulmans, sa charte affirme que « la terre de Palestine est une terre islamique ».

Il prône la destruction de l'État d'Israël et l'instauration d'un État islamique palestinien sur tout le territoire de l'ancienne Palestine mandataire, bien que « l'établissement d'un État palestinien entièrement souverain et indépendant dans les frontières du 4 juin 1967 (Ligne verte (Israël)), avec Jérusalem pour capitale » puisse aboutir à une « trêve ».

Le Hamas trouve son inspiration dans l'annexion par l'Égypte de Gaza en 1948. Les Frères musulmans, principaux opposants à l'Égyptien Abdel Nasser, s'implantent sur tout le territoire de son pays. Vingt ans plus tard, à la suite à la Guerre des Six Jours, les Égyptiens perdent le contrôle de la bande de Gaza. »

Les visiteurs qui le souhaitent pourront compléter leur information à ce sujet en se rendant à l'URL : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Hamas> .

Faut-il souligner en pareilles circonstances que les attendus dramatiques des évènements à l'origine de cette parution suscitent tant l'émotion et l'indignation des dirigeants de l'Association à laquelle est dédié ce site que la force de la

condamnation qu'ils élèvent à l'égard des actes criminels correspondants. Leurs déterminants sont diamétralement opposés à ceux de l'Ecole publique laïque, notre raison d'être.

Dans ces conditions, ladite Association (ASVPNF) déclare en toute solennité que sous les auspices de la République Française, l'institution constituée par l'Ecole publique laïque (Ecoles élémentaires, Collèges et Lycées) reste un sanctuaire inaliénable. En son sein des écoliers (et non des usagers) font l'apprentissage de la liberté, de la tolérance et de la fraternité tout en s'instruisant sous l'autorité et la compétence de professeurs en charge de leur émancipation intellectuelle.

Tous les protagonistes de ce sanctuaire doivent être protégés contre les intégrismes et la barbarie qu'ils engendrent. L'Ecole, considérée depuis l'avènement de la 3^e République comme le premier rempart à l'obscurantisme et aux cléricatismes, doit le demeurer sans équivoque. Que la puissance publique y consacre les moyens nécessaires !...

Porteurs des missions emblématiques de la transmission des savoirs et de l'apprentissage intellectuel fondateur de l'émancipation, les professeurs préparent leurs élèves à l'exercice de leur citoyenneté au sein de nos institutions républicaines. Ils leur font acquérir les outils intellectuels requis pour lutter contre toutes les formes d'oppression, d'emprise ou de dictatures morales consubstantielles aux cléricatismes de toutes obédiences. De telles démarches éducatives républicaines ne peuvent être conduites que si elles se déroulent dans un milieu éducatif apaisé où la liberté d'expression s'exerce sans autocensure.

L'ASVPMF rappelle une fois de plus que ceci implique le respect de la laïcité institutionnelle. Celle-ci « garantit la liberté de conscience à tous (enseignants et élèves) et permet la libre expression de toutes les convictions, dans le respect de celles d'autrui et dans les limites de l'ordre public ».

Il s'agit donc d'assurer dans ce cadre, au-delà des bonnes paroles, la protection des professeurs contre les actes barbares et de leur fournir les conditions et les moyens de l'exercice de leur beau métier, au bénéfice des prochains acteurs-citoyens de notre société, actuellement sur les bancs des établissements scolaires .
